

Sainte Soulle

FLASH INFOS
FÉVRIER 2021

Au moment où nous vous écrivons, nous venons d'apprendre l'élargissement du couvre-feu à 18h à tous les départements. Encore un effort pour surmonter cette période, vous pouvez compter sur les agents et les élus.

Nous vous communiquerons toutes les informations concernant la campagne de vaccination sur notre site internet et sur les panneaux lumineux de la commune. Ces informations seront mises à jour régulièrement en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.

Opération « Au pré de la ferme »



L'association nationale Agrilocal organise la 4^{ème} édition de l'opération nationale intitulée « Au pré de la ferme ».

Manger local fait partie de nos priorités et on peut compter sur notre équipe pour valoriser les bons produits, c'est pourquoi la Municipalité met en place cette opération nationale « Au pré de la ferme » du 1^{er} au 5 février 2021. Durant cette semaine, chaque jour un produit 100% local sera servi à la restauration scolaire.

Rire en Stock

Nouveau !

L'association Rire en stock propose aux enfants de 7 à 10 ans un atelier yoga du rire. Il s'agit d'une activité ludique qui permet aux enfants de rire, prendre conscience de leur corps, développer leur potentiel, avoir confiance en eux,... grâce à des jeux et de la respiration.

Cette activité a lieu un lundi par mois, de 17h à 18h à la Salle des Fêtes de Sainte-Soulle.



Renseignements et inscriptions

Anne Victoria VERGNAUD
Mail : av.vergnaud@gmail.com
Tél. : 06 14 85 74 87

Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'a pas pu avoir lieu cette année en raison du contexte sanitaire. Vous trouverez sur notre site internet une vidéo, réalisée par Monsieur le Maire, dans laquelle il vous présente le bilan de l'année 2020 ainsi que les projets pour 2021.

➊ **Rendez-vous sur notre site internet**
www.sainte-soulle.fr/voeux-du-maire

Un peu de douceur

Le repas des aînés n'ayant pu avoir lieu, nos séniors de plus de 70 ans ont eu le plaisir de se voir offrir par la Municipalité un petit coffret de gourmandises chocolatées. Un peu de douceur pour débiter cette nouvelle année.



Entretien des rues

La balayeuse passera :

- **Mercredi 3 février** : Centre-bourg / Atlanparc
- **Mercredi 17 février** : Centre-bourg / Saint-Coux / les Grandes Rivières / les Petites Rivières / Usseau / la Gabardelière / Fontpatour

Mairie de Sainte-Soulle

39 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle - 05 46 37 00 35
mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 et 16h-19h
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant, le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

- Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

Par internet

1. Créez votre compte sur www.service-public.fr
2. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
3. Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
4. Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
5. Suivez les instructions.

À la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



Solin'écriture

La Bibliothèque et la Mairie de Sainte-Soulle organisent un **concours d'écriture** sous forme de poème, de conte, de nouvelle, ou autre expression libre.

Le Thème : « Parole d'animal »

Ce concours est ouvert à tous.

Le texte sera présenté sur une feuille anonyme, accompagnée d'une autre feuille indiquant vos coordonnées : Nom, âge (pour les enfants), tél., mail.

Il sera envoyé :

- **par mail** (de préférence)
bibliosaintesoulle@gmail.com
- **par courrier à la bibliothèque**
36 rue de l'Aunis, 17220 Sainte-Soulle

Date limite de dépôt des textes : **Samedi 6 mars 2021**

Les résultats seront proclamés : **Samedi 27 mars 2021** à 12h à la Bibliothèque

Renseignements

Bibliothèque : 09 67 76 72 85
Mail : bibliosaintesoulle@gmail.com
Blog : bibliosaintesoulle@overblog.fr

Bibliothèque

Comment fonctionne le drive à la bibliothèque ?

Choisir un livre disponible sur le site de la bibliothèque cdalarochelle.bibli.fr

S'il est disponible, pour le commander :

- envoyer un mail à l'adresse bibliotheque-de-sainte-soulle@orange.fr
- noter le titre, le nom de l'auteur, le n° du tome s'il s'agit d'une série et votre nom
- Vous pouvez aussi faire une commande papier à déposer dans la boîte aux lettres de la bibliothèque.

Si vous n'avez pas de titre, notez vos goûts et nous vous ferons une sélection.

Vous avez droit à **7 livres par adhérent**.

Le retrait se fait le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h30



Bibliothèque de Sainte-Soulle

Renseignements

Tel : 09 67 76 72 85 / 06 76 29 00 08
bibliosaintesoulle@gmail.com

Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE)

Le service d'information, de rencontres gratuit est possible aux parents, futurs parents et aux assistants maternels et personnes gardes à domicile. Il propose aussi un accompagnement des professionnels pour leur pratique quotidienne.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le RAMPE sur :

- la recherche d'un mode de garde
- le contrat de travail pour l'accueil de l'enfant par un professionnel de l'accueil individuel, l'accès aux droits
- le métier d'assistant maternel, de garde à domicile

Les ateliers d'éveil et de socialisation du RAMPE ont repris depuis le 18 janvier. Nous sommes ravis d'accueillir à nouveau les enfants et leurs accompagnants assistants maternels, parents, gardes à domicile dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

📍 **Contact R.A.M.P.E. (activités sur inscription)**

Stéphanie TASSIN, coordinatrice du RAMPE

de Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

Tél. 07 76 08 26 38

rampedompierrestesoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr

Local Jeunes

LE LOCAL JEUNES A REPRIS DU SERVICE

Fermé depuis fin octobre suite à l'annonce du deuxième confinement, Le Local Jeunes a réouvert ses portes au mois de décembre autour du projet communal : « Un Noël solidaire à Sainte-Soulle ». Notre mission consistait à récolter des jouets pour les enfants défavorisés. Ce projet est une réussite, nous espérons pouvoir le reconduire en fin d'année.

Le Local Jeunes reste ouvert avec des horaires adaptés à la crise sanitaire.

Rappelons que nous accueillons les jeunes âgés de 11 à 17 ans, le mercredi, le samedi après-midi, le mardi, le jeudi, le vendredi après les cours et durant les vacances scolaires.

Un programme d'activités mensuel est disponible et de nombreux projets sont en cours de réalisation (notamment notre projet de court-métrage pour le Festival International du film de Prévention Citoyenneté et Jeunesse de La Rochelle).

📍 **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter**

05 46 37 96 74 aux heures d'ouverture

du Local Jeunes

ou 07 64 35 46 71 (portable)

Mail : loic.neveu@sainte-soulle.fr.

Le **planning du Local Jeunes** est disponible sur le site internet de la Mairie et sur les réseaux sociaux :

🌐 • Site internet de la Mairie
www.sainte-soulle.fr

✉️ • Mail du Local Jeunes
local.jeunes.solinois@gmail.com

📘 • Facebook Promeneurs du net
Loïc Mairie Sainte Soulle

📷 • Instagram
[loic_mairie_saintesoulle_pdn17](https://www.instagram.com/loic_mairie_saintesoulle_pdn17)

RAPPEL FESTIPREV 2021

Dans le cadre du Festival International du Film de Prévention, Citoyenneté et Jeunesse de La Rochelle, le Local Jeunes cherche des jeunes motivés (collégiens et lycéens) pour réaliser un court-métrage. Le film qui doit mettre en avant la « parole des jeunes », concourra à un festival les 28 et 29 mai 2021 dans un cinéma situé en plein cœur de La Rochelle.

📍 **Renseignements**

05 46 37 96 74 aux heures d'ouverture
du Local Jeunes

ou au 07 64 35 46 71 (portable)

Mail : loic.neveu@sainte-soulle.fr

Le service enfance jeunesse de la Mairie vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Adeline, Claire, Loïc.



Un nouveau médecin

Installée depuis 1990, le Dr Marie-Hélène Bedoucha tire aujourd'hui sa révérence. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite. Elle est remplacée, depuis le 1^{er} janvier 2021, par le Dr Coralie Keller à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le club des Aînés Solinois

Compte tenu des mesures mises en place en raison de la pandémie, notre Assemblée Générale prévue début d'année 2021 est donc reportée.

Néanmoins, suite à une réunion exceptionnelle de notre Conseil d'Administration, il a été décidé de reconduire pour 2021 les mêmes tarifs qu'en 2020.

Pour le renouvellement ou toute nouvelle adhésion nous vous demandons donc de nous faire parvenir un chèque de 13 € au nom du Club des Aînés Solinois 41-43 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle, par voie postale ou directement dans la boîte à lettres du club. En retour nous vous ferons parvenir les cartes dans votre boîte à lettres ou par courrier postal.

En ce qui concerne la gymnastique que nous espérons reprendre bientôt, le tarif annuel reste donc fixé à 42 €.

Nous vous informons entre autre que la reprise de la marche est d'ores et déjà envisagée dans le respect des gestes barrières aux jours et horaires habituels.

Nous précisons à nos adhérents que pour participer aux activités du club, le règlement de l'adhésion est obligatoire pour que l'assurance soit activée en cas de problème.

📍 Contact

Pierrette HEBLE, Présidente
Tél : 05 46 55 02 97

Centre Social « Village d'Aunis »

Dompierre sur Mer / Sainte-Soulle

Solidarité

Cette crise sanitaire peut malheureusement favoriser l'isolement. Si vous ou une connaissance vivez cette situation, n'hésitez pas à contacter Sandrine au 05 46 35 38 97.

Ateliers

Comme toutes les associations en France, nous attendons les consignes gouvernementales pour savoir quand les ateliers « adultes » pourront reprendre en présentiel.

Aujourd'hui, les ateliers « enfants » à savoir la danse et la zumba se déroulent aux horaires et aux endroits habituels sous réserve de prochaines restrictions.

Centre de loisirs

L'ensemble de l'équipe d'animation attend vos enfants pour venir partager de nombreuses animations. Activités sportives, culturelles, de créativité et de bricolages... autant de bons moments à l'horizon.

Le centre de loisirs de Dompierre est ouvert du lundi 8 au vendredi 19 février 2021. Le centre de loisirs de Sainte-Soulle est ouvert du lundi 8 au vendredi 12 février 2021. La deuxième semaine, les Solinois peuvent être accueillis à Dompierre sur Mer.



📍 Contact & renseignements :

villagesdaunis.centres-sociaux.fr
cs.villagesdaunis@orange.fr - 05 46 35 38 97



Les rendez-vous de février

1^{er} au 5

« Au pré de la ferme »*
Restaurant scolaire

* Participation de la commune à l'opération nationale « Au pré de la ferme » du 1^{er} au 5 février 2021 qui consiste à servir chaque jour, dans nos restaurants scolaires, 1 produit 100% local.

VIVRE ENSEMBLE ■■■■■■

ENFANCE & JEUNESSE ■■■■■■

En raison du contexte sanitaire actuel, de nombreux événements ont dû être annulés.

Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

lundi
22

Rire en Stock
Le yoga du rire
17h à 18h, Salle des Fêtes

jeudi
25

Conseil Municipal
20h, Maison des Associations

MOBILITÉ ■■■■■■

ATTRACTIVITÉ ■■■■■■